

(N° 120.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 7 MAI 1846.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jean Jacques Laubscher, marchand à Berchem (Province d'Anvers).

(Voir le N° 566 de la Chambre des Représentants, session 1844-1845.)

MESSIEURS,

Le sieur Jean-Jacques Laubscher, marchand de viandes, à Berchem, près d'Anvers, est né à Teuffelen (Suisse), le 27 mars 1804; il a rempli toutes les formalités prescrites par la loi du 27 septembre 1835.

Sa conduite est irréprochable : les autorités tant civiles que militaires pensent qu'il mérite, sous tous les rapports, la naturalisation qu'il sollicite.

Sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants, par 28 suffrages contre 25.

DE RIDDER, Rapporteur.